

18-07.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Lyne Beaulieu (secrétaire); messieurs Dany April, François Dornier (président), Raymond Lacroix et Alexandre Ouellet.

Étaient absents : messieurs Michel Pineault et Mario Ross.

18-07.02 – ORDRE DU JOUR

- .01 – Vérification des présences
- .02 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 6^e (18-06) réunion du comité exécutif
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Prolongation d'une désignation temporaire à des fonctions de cadre : *adoption*
- .05 – Abolition du poste de direction des Affaires étudiantes et des communications, création du poste de direction adjointe aux Études, responsable des Affaires étudiantes et aide à la réussite et formation du comité de sélection : *adoption*
- .06 – Abolition du poste de contremaître d'entretien général : *adoption*
- .07 – Nomination au poste de direction adjointe de la Formation continue de l'Institut maritime du Québec, responsable du Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) : *adoption*

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Dany April et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

18-07.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 6^E (18-06) RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

a) Adoption

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Dany April et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la sixième (18-06) assemblée soit adopté tel qu'il a été proposé.

b) Suites

Signature visuelle des équipes sportives

Monsieur François Dornier informe les membres du comité exécutif que le Collège de Rimouski a décidé d'aller de l'avant pour l'utilisation de l'insigne des équipes sportives. Il a été convenu d'ajouter le mot Rimouski sous l'insigne. La réflexion se poursuivra pour le nom des équipes.

Demandes de financement au MEES

Monsieur François Dornier a entrepris des démarches auprès du Ministère afin de récupérer le financement promis dans le cadre de l'implantation du nouveau DEC en Technologie de l'échographie médicale. Le montant annoncé de 1 400 000 \$ avait été réduit à 715 000 \$ après être passé par la procédure administrative.

De plus, une demande d'aménagement financier (augmentation de la marge de crédit) pour le PEPS a fait l'objet de communication avec le Ministère. Le Collège de Rimouski avait espoir que ces démarches permettraient de récupérer certaines sommes. Monsieur Dornier explique que l'ouverture témoignée par le Ministère lors des rencontres antérieures s'est avérée beaucoup plus timide que lors des récents échanges. Les démarches se poursuivent.

18-07.04 – PROLONGATION D'UNE DÉSIGNATION TEMPORAIRE À DES FONCTIONS DE CADRE : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Lors de la séance du comité exécutif du 13 juin 2017, ce dernier a autorisé la prolongation pour l'année 2017-2018 des désignations temporaires à des fonctions de cadres à titre de mesure transitoire (CE 17-08.04). Ceci dans le cadre de l'implantation de la nouvelle structure organisationnelle du Collège de Rimouski.

Ainsi, une (1) désignation temporaire doit être reconduite pour 2018-2019 afin de finaliser la mise en œuvre de l'organigramme.

- Monsieur Serge Desrosiers : directeur adjoint aux Études, responsable de l'organisation et du cheminement scolaires en remplacement de madame Linda Viel depuis le 1^{er} juillet 2016;

CONSIDÉRANT la volonté de finaliser au cours de l'année 2018-2019 la mise en œuvre de la nouvelle structure organisationnelle du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association locale des cadres du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT le cadre réglementaire en vigueur;

Il est PROPOSÉ par monsieur Raymond Lacroix, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de prolonger à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019 la désignation temporaire à des fonctions de cadre de monsieur Serge Desrosiers, à titre de mesure transitoire jusqu'à la finalisation de la mise en œuvre des changements prévus à la nouvelle structure organisationnelle du Collège de Rimouski.

18-07.05 – ABOLITION DU POSTE DE DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET DES COMMUNICATIONS, CRÉATION DU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE AUX ÉTUDES, RESPONSABLE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES ET AIDE À LA RÉUSSITE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Madame Marie-Michelle Doiron, directrice adjointe aux Études, responsable des affaires étudiantes occupe ce poste depuis le 1^{er} juillet 2015, poste temporaire créé à la suite du départ à la retraite de la directrice des Affaires étudiantes et des communications. (CE 15-02.07).

Considérant, le départ à la retraite de madame Doiron prévu pour juin 2019, il a été convenu entre la Direction des études et la Direction générale de confier à madame Doiron des dossiers spécifiques relevant toujours de la Direction des études. Notamment, l'écriture de la Politique sur la violence à caractère sexuel en plus d'assurer l'intégration de la nouvelle direction adjointe.

Le poste temporaire de direction adjointe aux Études, responsable des Affaires étudiantes et aide à la réussite sera donc vacant.

Après analyse des besoins en lien avec l'organigramme présenté pour la réorganisation administrative, la direction du Collège de Rimouski recommande de procéder à la création du poste de direction adjointe aux Études, responsable des Affaires étudiantes et aide à la réussite et d'abolir le poste de direction des Affaires étudiantes et des communications.

À cet effet, un comité de sélection doit être créé afin de pourvoir le poste de direction adjointe en question.

La Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-7 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 11.4 f que « pour les emplois de cadres de niveau coordonnateur, un Comité de sélection composé du Directeur général (responsable du comité), du supérieur immédiat, du Directeur du Service des ressources humaines ou de son adjoint, et de deux personnes nommées par le Comité exécutif du Collège examine les candidatures reçues »

Par ailleurs, la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-4 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 9.3.1 que « le comité local (l'Association locale des cadres) est invité à désigner un membre à tout comité de sélection du personnel cadre ».

CONSIDÉRANT que l'organigramme adopté en septembre 2017 prévoit la création d'un poste de direction adjointe au Développement, innovation et recherche à la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT la nouvelle structure administrative du Collège de Rimouski adopté par le conseil d'administration en septembre 2017;

CONSIDÉRANT la vacance au poste temporaire de direction adjointe aux Études, responsable des Affaires étudiantes et aide à la réussite;

CONSIDÉRANT les règles de la Politique de dotation en ressources humaines ainsi que celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Dany April et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de :

- Procéder à l'abolition du poste de direction des Affaires étudiantes et des communications;
- Créer de façon permanente le poste de direction adjointe aux Études, responsable des Affaires étudiantes et aide à la réussite;
- Procéder à la formation d'un comité de sélection en nommant les personnes suivantes :
 - Le directeur général, monsieur François Dornier (responsable du comité);
 - La supérieure immédiate (à compter du 2 juillet), madame Jocelynn Meadows;
 - La directrice des Ressources humaines par intérim, madame Vicky Boucher;
 - Une ou un membre du comité exécutif soit monsieur Alexandre Ouellet;
 - Une représentante ou un représentant de l'Association locale des cadres.

18-07.06 – ABOLITION DU POSTE DE CONTREMAÎTRE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Monsieur Richard Lemieux, contremaître d'entretien général classe 1, n'est plus à l'emploi du Collège de Rimouski depuis le 11 mai dernier.

Le comité de direction, lors de la réunion du 14 mai 2018 (CD 18-07.04), recommandait l'abolition de ce poste. En effet, le 7 février dernier, afin de répondre davantage aux besoins et à la suite d'une réorganisation du travail de l'équipe d'entretien de soirée, le comité exécutif confirmait la création d'un poste de contremaître d'entretien spécialisé aux Terrains, bâtiments et approvisionnement (CE 18-03.04).

CONSIDÉRANT la nouvelle structure administrative du Collège de Rimouski adopté par le conseil d'administration en septembre 2017;

CONSIDÉRANT la création d'un poste de contremaître d'entretien spécialisé aux Terrains, bâtiments et approvisionnement (CE 18-03.04);

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany April, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'abolition du poste de contremaître d'entretien général aux Terrains, bâtiments et approvisionnement.

18-07.07 – NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE DE LA FORMATION CONTINUE DE L'INSTITUT MARITIME DU QUÉBEC, RESPONSABLE DU CENTRE DE FORMATION AUX MESURES D'URGENCE (CFMU) : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Monsieur Alain Auclair assume les fonctions de directeur adjoint à la Formation continue de l'Institut maritime du Québec (IMQ), responsable du Centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) à Saint-Romuald, depuis le départ de madame Greta Bédard le 14 août 2017.

Le comité exécutif, lors de la séance du 8 septembre 2017 (CE 17-10.05), avait autorisé la recommandation suivante : désigner temporairement monsieur Alain Auclair au poste de directeur adjoint du centre de formation aux mesures d'urgence de l'Institut maritime du Québec à Saint-Romuald à compter du 14 août 2017 jusqu'au 30 juin 2018, et le cas échéant, le nommer à ce poste de façon permanente à une date à déterminer par le directeur général.

Au terme de cette désignation temporaire, la direction générale souhaite nommer officiellement monsieur Alain Auclair à la direction de la Formation continue de l'IMQ, responsable du CFMU, à Saint-Romuald, à compter du 1^{er} juillet 2018.

CONSIDÉRANT la période intérimaire se terminant le 30 juin 2018 et la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du 8 septembre 2017 (CE 17-10.05);

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès de l'Association locale des cadres du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT le cadre réglementaire en vigueur;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Raymond Lacroix et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer officiellement monsieur Alain Auclair directeur adjoint de la Formation continue de l'IMQ, responsable du CFMU, à Saint-Romuald.

La séance est levée à 14 h 55

président

secrétaire